

Chrome 28 Chartres

9, rue Charles Coulomb
Bâtiment 16
28000 Chartres

Chrome 28 Dreux

3-5, rue Roger Coudrec
28100 Dreux

**Compte rendu de la réunion du Comité Social et Economique
du 22 décembre 2022 à 8h15**

Sont présents :

Les membres élus titulaires Mme Gisèle FIGUEIREDO, Mme Annabelle OZANGE, Mme Catherine THIVEL

Le Président : M. Olivier MAS

M. Alexandre PINHEIRO convoqué, est absent

 **Mission CSSCT :**

- ✓ Point sur les accidents du travail

Date	NOM	Si AT/MP siège des lésions	ARRET	Détail des arrêts
27/07/2021	MILANDOU Lahou Belynda	AT épaule gauche : douleurs	28/07/2021 au 25/12/2022	chez Eiffage-Data Center-en voulant aller vider son seau d'eau, est passée sur le sol mouillé que sa collègue était en train de laver et a glissé
27/01/2022	MOUAKIL Bahja	AT rechute épaule droite : douleurs	27/01/2022 au 27/01/2023	
21/10/2022	ANDRIEUX Marjorie	douleurs pied droit	-	le 21/10/22 chez PCM OUARVILLE-en nettoyant les plinthes, elle avait un genou à terre, l'autre plié, elle s'est fait mal au pied
02/12/2022	MALONGA Bastien	coupure index de la main droite	-	le 02/12/22 chez SCCV DE LA RESIDENCE COURTILLE sur le site 32 boulevard de la Courtille- 28000 CHARTRES, en voulant enlever un morceau de scotch collé par terre avec son grattoir, il s'est coupé l'index de la main droite

- ✓ Compte-rendu d'inspection

Le 01.12.2022, sur la société AERODROME DE CHARTRES aux Propylées.

Le contrôle a été effectué par Mme OZANGE a permis de constater la nécessité d'un panneau sol glissant.

Aucun risque particulier n'est signalé dans la zone bureaux. En revanche, pour accéder mensuellement au bureau du chef d'atelier, la salariée doit traverser un hangar où se trouve des avions. Il n'y a pas de cheminement formalisé mais le hangar n'est pas encombré et permet de contourner les avions.

La salariée n'est jamais seule chez le client, puisque les prestations sont effectuées le matin entre 9h00 et 11h00., ce qui élimine tout problème de sécurité.



- ✓ Calendrier des réunions CSSCT pour 2023

Les réunions seront prévues :

- Le vendredi 31 mars 2023 à 8h00
- Le vendredi 26 mai 2023 à 8h00
- Le vendredi 29 septembre 2023 à 8h00
- Le vendredi 29 décembre 2023 à 8h00

• Formation des membres du CSE

- ✓ FORMAPRO propose une formation intra sur 5 jours à 4.600 € (3 jours pour les membres n'ayant jamais suivi de formation)
- ✓ La CCI de Chartres propose une formation intra sur 5 jours à 4.950 €

• Démission d'Ana Maria Alb

Le nombre de représentants du personnel reste suffisant pour ne pas imposer la tenue de nouvelles élections.

• Lanceur d'alerte : désignation du référent

Le CSE désigne Mme Gisèle FIGUEIREDO comme référent Lanceurs d'alerte pour CHROME 28.

Intranet : documents à fournir par le CSE

Mme Venin, chargée de mettre en place l'intranet pour les collaborateurs, demande au CSE de lui fournir compte rendus et tout document d'information relatif à des offres dont les salariés peuvent bénéficier.

Les instructions seront données à Myriam Baba pour transmettre ces informations à Mme VENIN.

Révision des classifications agents au 01.01.2023

L'accord modifiant les classifications est présenté :

- ✓ supprime les intitulés des échelons AS1, AS2 et AS3 remplacés respectivement par les intitulé ASP, ASC et ASCS ;
- ✓ instaure un passage automatique entre les salariés ASP et les ASC réservé aux salariés ASP ayant 1 an d'expérience professionnelle ;
- ✓ facilite l'évolution des salariés ASC vers les ASCS via une étude en priorité de la candidature des ASC à un poste ASCS dans l'entreprise lorsque les ASC ont notamment suivi l'action de formation ASCS ;
- ✓ met en place l'étude en priorité de la candidature des salariés titulaires d'un diplôme, d'un titre ou d'un CQP de propriété, s'il existe dans l'entreprise un poste vacant correspondant aux compétences acquises ;
- ✓ met à jour les critères classants de l'ensemble des grilles de classifications.

Il n'appelle aucune remarque

Présentation du projet d'accord sur :

- ✓ Une dérogation au plafond des heures supplémentaires
- ✓ La modification de la prime de précarité
- ✓ La modification de la période de référence sur les congés

Le projet est soumis à lecture



• Mutuelle : présentation du résultat prévisionnel 2022

Comptes de résultat 2022 - Chartres

	Définitif 2021 à fin Février 2021	Définitif 2021 à fin Février 2022	Estimate 2022 à fin Août 2022
Cotisations calculées TTC	71 014	83 527	124 205
Frais	8 320	9 786	14 551
Contributions COVID et Forfait Parentale	2 947	590	877
Participations aux frais	7 547	8 947	13 366
Frais d'acquisition et de vente	1 112	1 352	2 648
Frais de gestion	3 698	4 252	6 321
Frais d'assurance	2 827	3 343	4 586
Participation mutualisation de l'ANI	1 846	2 492	3 594
Cotisations nettes	60 356	61 713	91 817
Prestations de l'exercice *	53 949	56 923	50 248
Proviseurs	1 733	1 423	35 941
Prestations totales de l'exercice *	57 684	58 346	86 188
PI/C net	114,6%	94,5%	93,8%



COMPTES DE RÉSULTAT 2022 11

Questions posées préalablement à la réunion :

Néant.

Validation du compte-rendu de la réunion précédente

Fin de la réunion : 08h55

La date de la prochaine réunion est fixée au vendredi 17 février 2023 à 8h00

Gisèle FIGUEIREDO
Secrétaire

Olivier MAS
Président

Annabelle OZANGE
Membre

Catherine THIVEL
Trésorière

Fait à Chartres, le 22.12.2022

